

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Août 2020

TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES À LA RÉUNION

2^E TRIMESTRE 2020

LES PRETS GARANTIS PAR L'ÉTAT DIMINUENT LE COÛT DE CRÉDIT DE TRÉSORERIE

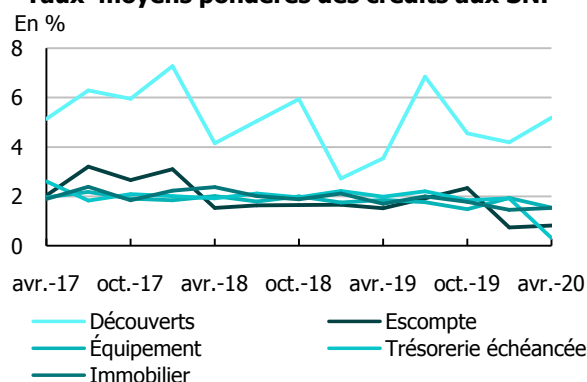
AVERTISSEMENT

Cette publication porte sur les crédits octroyés au mois d'avril 2020, période de confinement liée à la pandémie de la Covid-2019 qui a affecté la demande de crédits.

- En avril 2020, la production de crédit de trésorerie échéancée a été multipliée par 8 par rapport à 2019 en moyenne, tandis que le nombre de crédits d'équipement diminuait de moitié.
- Plus de 95 % des crédits de trésorerie échéancée sont des prêts garantis par l'État (PGE), crédits destinés à soulager la trésorerie des entreprises touchées par l'épidémie de la Covid-19. Le PGE est accessible à un taux d'intérêt de 0,25 % ou 0,50 % selon la taille de l'entreprise. Ceci a pour conséquence de faire passer le taux moyen des crédits de trésorerie échéancée de 1,93 % en janvier 2020 à 0,32 % en avril 2020.
- Les taux d'intérêt moyens pour les crédits à l'équipement s'élèvent à 1,55 % en avril 2020, en baisse de 39 points de base (pdb) par rapport à janvier 2020.

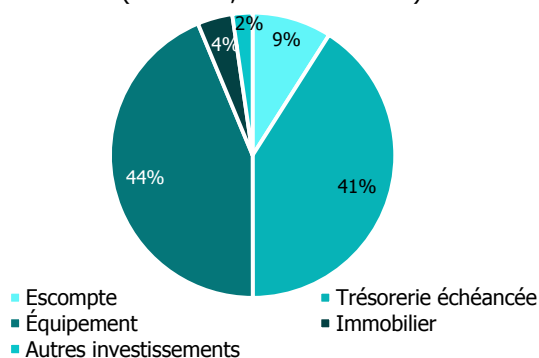
Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF*



Sources : IEDOM, Banque de France
*SNF : sociétés non financières

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)

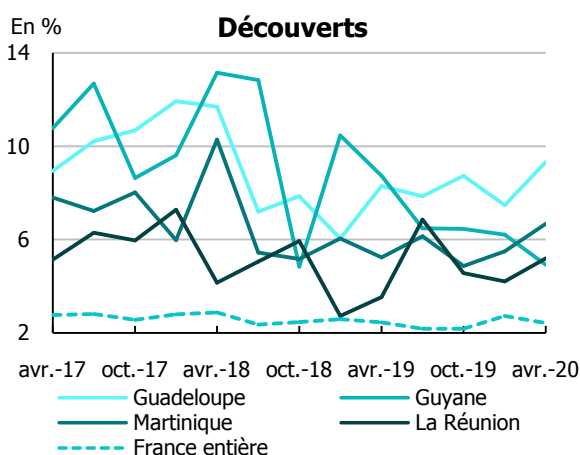


Sources : IEDOM, Banque de France

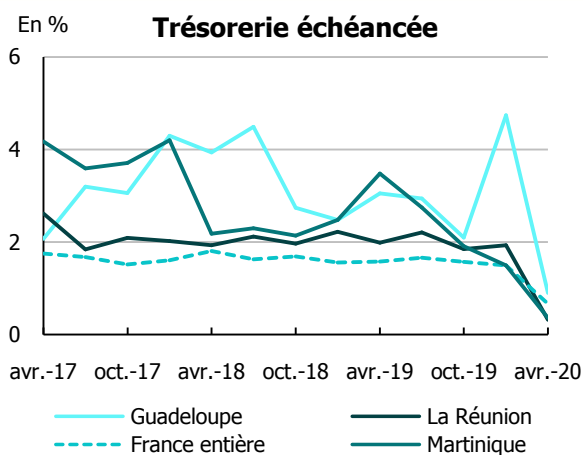
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré avril 2020 (en %)		Taux moyen pondéré janvier 2020 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière
Découverts	5,19	2,42	4,20	2,72	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	0,32	0,67	1,93	1,50	11	16	98	76	0,00**	0,25
Équipement	1,55	1,05	1,94	1,15	118	101	97	84	1,65	0,95
Immobilier	1,65*	1,11	1,54*	1,32	198	184	100	96	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20) ; ** Les PGE sont principalement accordés à un taux d'intérêt de 0,25 % au taux effectif global. Toutefois, le taux effectif au sens étroit, que nous publions, peut être enregistré à 0 %.

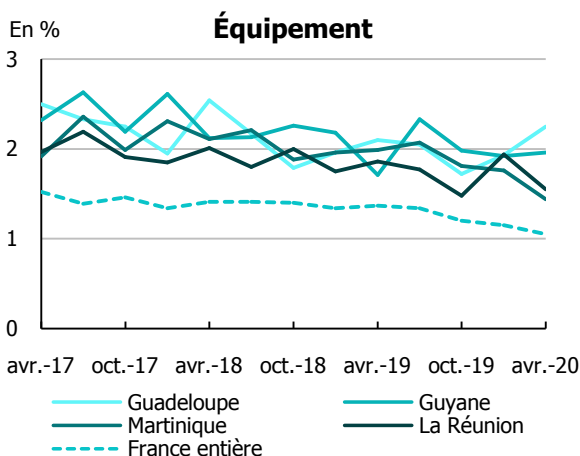
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



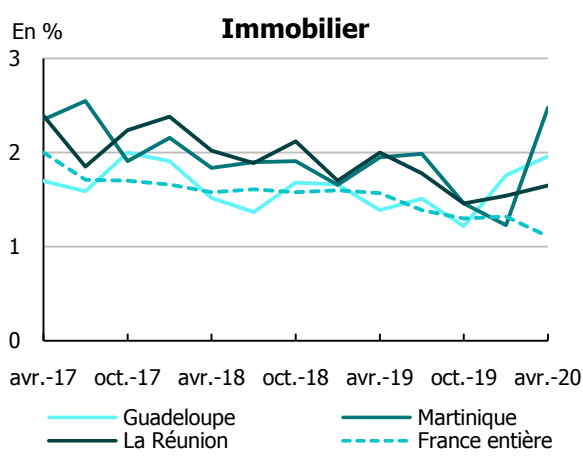
Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion, elle se base sur environ 2 000 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (sec 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les découverts rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie escompte regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La trésorerie échéancée correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie immobilier regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les crédits d'équipement regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les autres crédits d'investissement, il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.